



Communiqué de presse

Mende, le 12 février 2016

Commission Départementale de Coopération Intercommunale du 12 février 2016

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) s'est donc tenue cet après-midi.

18 amendements proposant de modifier la carte, que j'avais présentée le 9 octobre 2015, ont été soumis au vote.

Aucun de ces amendements n'ayant recueilli, comme le veut la loi, la majorité des 2/3, ma carte à dix communautés de communes reste donc inchangée.

Vous pouvez consulter cette carte en suivant ce lien :

<http://www.lozere.gouv.fr/Publications/Intercommunalite/Projet-de-schema-departemental-de-cooperation-intercommunale-de-la-Lozere-2016-2021>